

Vision politique AGEF *2024-2029*

Table des matières

I. Introduction	3
A. Pourquoi une vision politique ?	3
B. Défis actuels.....	3
C. Rôle, structure et buts de l'AGEF	5
II. Visibilité de l'AGEF	6
III. Inclusivité et discrimination	7
IV. Santé	8
V. Formation	9
A. Accès aux études et coûts universitaires	9
B. Qualité et évaluation de l'enseignement	10
C. Enjeux numériques	10
VI. Infrastructures	11
A. Espaces d'études et bibliothèques	11
B. Espaces communautaires et de pic-nic	12
C. Cafétérias et mensae	12
D. Accessibilité	12
VII. Ecologie et durabilité	13
VIII. Solidarité.....	14
A. Défense d'une politique sociale.....	14
B. Actions sociales et structures d'aide	14
C. Logement	15
D. Soutien aux parent·e·x·s étudiant·e·x·s	15
E. Actions en matière d'intégration	15
IX. Emploi	16
X. Politique nationale et cantonale	17
A. Politique institutionnelle	17
B. Relations et synergies avec les autres Universités suisses	18

I. Introduction

A. Pourquoi une vision politique ?

Les diverses crises, difficultés et défis de notre monde actuel, ainsi que leur impact sur notre quotidien, nous rappellent que le monde universitaire n'est pas isolé des réalités internationales et nationales. Dès lors, s'engager n'est plus une option mais une nécessité. Au-delà de l'implication individuelle des étudiant·e·x·s, l'AGEF a le devoir de s'engager pour la défense et l'amélioration des conditions de vie personnelles et académiques de ses membres.

Les défis sont nombreux et touchent à des domaines aussi variés que transversaux tels que l'inclusivité, la discrimination et la santé, mais également la formation et les infrastructures, ou encore l'écologie et la solidarité, et enfin l'emploi et la politique nationale.

Afin d'incarner une interlocutrice crédible face aux autorités politiques et universitaires, l'AGEF se doit d'avoir une approche structurée et coordonnée de ses objectifs. Ce document se veut donc une présentation synthétique et réfléchie des objectifs de l'AGEF pour les années à venir.

B. Défis actuels

Précarité

Le contexte politico-économique international récent a notamment eu un effet destructeur sur le marché de l'emploi étudiantin. Ainsi, tandis que les sources de revenus possibles pour les étudiant·e·x·s diminuent drastiquement, les coûts augmentent inlassablement. Il est donc primordial d'apporter aux étudiant·e·x·s un soutien financier au plus vite.

Santé mentale

La pandémie et l'isolement social qu'elle a exigé ont eu un impact considérable sur la santé mentale des étudiant·e·x·s. Cette crise a néanmoins permis de mettre en lumière les besoins indéniables en matière de santé mentale. Il est notamment

nécessaire de subventionner les services psychologiques et autres aides disponibles afin d'offrir un soutien adéquat.

Situation financière de l'Université

À tous les niveaux, l'Université manque de moyens financiers. La subvention cantonale reçue *per capita* est bien plus basse que dans la majorité des autres Universités suisses, avec lesquelles on constate parfois une différence du simple au double. L'AGEF redoute que cette situation entraîne des conséquences négatives à moyen et long terme. En effet, si le canton de Fribourg veut encore se targuer d'avoir une *voll-Universität*, il est nécessaire de lui fournir des moyens plus conséquents.

Equité

L'AGEF se bat pour l'équité, ainsi que la lutte contre le harcèlement et la discrimination. Par ses projets, elle vise à rendre l'Université plus sûre et équitable pour touxtes. Toutefois, il est primordial que cette lutte soit menée au niveau politique également ; c'est pourquoi l'AGEF demande un meilleur soutien politique de ses combats.

Infrastructures

Les infrastructures actuelles de l'Université font partie du passé et ont besoin d'un sérieux réinvestissement. Une réelle volonté politique est nécessaire pour que des projets ambitieux et pertinents pour le développement de notre Université voient le jour. C'est notamment en investissant dans les infrastructures que notre *alma mater* pourra conserver son rayonnement national et international. Sans cela, l'Université aura de la peine à répondre aux nouveaux besoins de l'enseignement et du corps estudiantin.

Erasmus + / Horizon Europe

L'exclusion de la Suisse d'*Erasmus +* et *Horizon Europe*, deux programmes majeurs du contexte universitaire européen, ont des conséquences directes non seulement pour les étudiant·e·x·s de l'Université, dont les opportunités ont été radicalement réduites, mais aussi pour l'institution, qui perd en attractivité sur le marché universitaire européen. L'AGEF souhaite relayer ces problématiques auprès des autorités politiques cantonales, afin que celles-ci défendent à leur tour les intérêts estudiantins auprès des autorités politiques fédérales, compétentes en matière de négociation européenne.

Perspectives professionnelles

Comme mentionné précédemment, le contexte politico-économique actuel met à mal le marché du travail. Les premiers secteurs touchés par cette crise sont ceux des emplois étudiants et des places de stage, ce qui affecte donc par extension les étudiant·e·x·s, dont l'entrée sur le marché du travail est compromise. L'AGEF s'engage pour que des mesures concrètes soient mises en place.

C. Rôle, structure et buts de l'AGEF

Le rôle de l'AGEF est de rassembler les étudiant·e·x·s afin de leur permettre de débattre de leurs besoins et objectifs, ainsi que d'assurer une représentation face aux autorités académiques et politiques. L'AGEF siège ainsi au Sénat et a des contacts privilégiés avec le Rectorat.

L'AGEF est composée des organes suivants : le Comité exécutif (organe de direction), le Conseil estudiantin (organe législatif), la Commission de contrôle et de gestion, le Secrétariat général (employé·e·x·s rémunéré·e·x·s), les *Fachschaften* (représentation des étudiant·e·x·s par domaine d'études) et les commissions thématiques (politique, culture, équité sociale et échanges internationaux).

Cette structure permet à l'AGEF de travailler à la concrétisation des buts suivants :

- Assurer la représentativité de tou·te·x·s les étudiant·e·x·s au sein de ses organes
- Définir une vision commune en permettant au corps estudiantin d'échanger
- Défendre les valeurs et projets estudiantins auprès des autorités académiques et politiques
- Défendre les intérêts estudiantins dans tous les domaines, notamment en matière d'équité, d'inclusivité, d'infrastructures et de finances.

Ces buts visent ainsi à porter la voix des étudiant·e·x·s en toutes circonstances, afin de construire un mieux-vivre et un mieux-étudier à Fribourg.

II. Visibilité de l'AGEF

Le but premier de l'AGEF est de représenter ses membres, soit l'ensemble du corps étudiantin, et de défendre ses intérêts auprès de toutes les instances universitaires et politiques. C'est évidemment la structure de l'association, mais aussi l'efficacité de sa communication, permettant le contact permanent avec ses membres, qui assurent sa crédibilité et sa légitimité.

L'AGEF se doit donc en premier lieu d'être visible auprès de ses propres membres. Cet objectif nécessite non seulement une stratégie de communication efficace, en particulier ses décisions, actions et projets ainsi que pour s'assurer une image dynamique et positive auprès du corps étudiantin, mais aussi une certaine synergie avec les organes qui la composent. Les Fachschaften et les Commissions thématiques représentent en effet des interlocutrices privilégiées pour les étudiant·e·x·s et, avec les stratégies adaptées (communication conjointe, mise à disposition de ressources, ...) devraient favoriser le lien entre ceux-ci et la direction de l'Association. Cette visibilité et ce contact permettront non seulement aux membres de l'AGEF de profiter des avantages proposés par l'Association, mais aussi de transmettre leurs besoins et de s'y engager.

En effet, afin d'assurer une représentativité, il est nécessaire de promouvoir l'engagement étudiantin, ce qui ne sera possible qu'avec l'aide d'une communication efficace sur les enjeux de l'association, des projets dynamiques et une procédure de recrutement adaptée, équitable et transparente.

Ce sont ces éléments qui permettront à l'association de rester visible et reconnue par les autorités académiques et politiques. Son siège au Sénat et ses séances régulières avec le Rectorat prouvent que l'AGEF est actuellement perçue comme une interlocutrice crédible, et une partenaire de confiance.

Cette implémentation et cette implication au sein de la gouvernance de l'Université de Fribourg permettent à l'AGEF de bénéficier d'une solide réputation sur la base de laquelle il devrait être possible de construire des liens avec d'autres associations étudiantines suisses. Cela permettra l'échange et le dialogue sur les défis propres à chacune, mais aussi la création de synergies audacieuses permettant d'atteindre ensemble des objectifs communs.

L'AGEF poursuit les buts suivants :

- Travailler à une communication efficace entre l'AGEF et ses organes.
- Permettre aux étudiant·e·x·s d'avoir le meilleur accès possible aux informations relatives aux activités de l'AGEF.
- Rendre le plus visible et lisible possible les projets et objectifs de l'AGEF au sein de la gouvernance de l'Université de Fribourg.

III. Inclusivité et discrimination

L'AGEF représente les intérêts de la communauté estudiantine dans son ensemble. Il est ainsi de sa responsabilité de défendre les minorités et de lutter contre les discriminations en son sein et dans l'espace universitaire. En effet, l'Université se doit d'être un lieu d'apprentissage sûr et bienveillant pour toutes ses étudiant·e·x·s, indépendamment de l'appartenance raciale, de l'origine ethnique, nationale ou sociale, de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle, de la religion, de l'âge, du handicap ou tout autre aspect fondamental à leur identité.

En ce sens, l'AGEF s'engage à maintenir un dialogue proactif avec les différentes instances universitaires, dont le Rectorat, sur toute thématique qui pourrait toucher à l'inclusivité, comme l'accessibilité aux bâtiments, l'accessibilité financière et sociale aux études ou les disparités de genre, pour ne citer que quelques exemples. En outre, elle s'engage à promouvoir une égalité des chances à l'Université.

L'AGEF condamne fermement toute forme de discrimination, qu'elle soit explicite ou implicite, et s'engage à lutter activement contre celle-ci. Il est donc nécessaire de quantifier et mieux comprendre ces phénomènes au sein de la communauté universitaire. Pour ce faire, l'AGEF peut s'appuyer sur les résultats de l'Outil de Report des Discriminations et des différents sondages menés par Uni-Social, tout en favorisant la mise en place de nouvelles mesures statistiques.

De plus, elle reconnaît l'importance de la sensibilisation quant à l'inclusivité et les discriminations et s'efforce de mettre en place des actions d'information et d'éducation de la communauté estudiantine sur les questions liées à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.

Par ailleurs, il est nécessaire d'accueillir la parole des témoins ou victimes de discriminations et d'assurer une prise en charge par les services universitaires, comme le Conseil psychologique de l'Université.

Pour respecter cette vision politique, une collaboration active avec les différentes instances de l'Université est indispensable. Uni-Social, le Service égalité, diversité et inclusion (EDI), le Service de médiation ou encore le Conseil psychologique doivent être des acteur·rice·x·s de références dans les relations multipartites entre l'Université et l'AGEF.

Bien qu'encourageants, les résultats des actions actuelles ne peuvent pas être considérés comme satisfaisants. L'AGEF s'engage à évaluer régulièrement la situation et maintenir les efforts sur la question afin de tendre vers l'équité au sein de l'Université.

L'AGEF poursuit les buts suivants :

- Promouvoir l'équité et la parité dans les organes de l'AGEF
- Quantifier les différentes formes de discrimination
- Sensibiliser la communauté estudiantine quant aux questions d'inclusivité et de discrimination
- Accueillir la parole des témoins ou victimes de discriminations
- Assurer une prise en charge par les instances universitaires compétentes
- Lutter activement pour les intérêts de l'ensemble des étudiant·e·x·s
- Maintenir une collaboration active avec les instances universitaires

IV. Santé

La pandémie et en particulier le confinement des étudiant·e·x·s dès mars 2020 ont mis en lumière l'importance de prendre au sérieux la santé tant psychique que physique des membres de la communauté estudiantine. Il s'agit d'une thématique que l'AGEF souhaite impérativement amener au cœur des préoccupations universitaires.

La santé doit être considérée avec une approche intégrative, c'est-à-dire qu'elle inclut la promotion du sport et un accès étendu aux soins mais aussi la promotion de la santé sexuelle et l'importance de mettre des plateformes à disposition des étudiant·e·x·s leur permettant de vivre une sexualité saine et vécue en toute sécurité.

L'importance de la santé psychique des étudiant·e·x·s ne doit finalement pas être minimisée. Des mesures et des actions concrètes doivent être prises dans le but d'inciter les instances universitaires à prendre cette question au sérieux d'une part, mais aussi de soutenir au mieux les étudiant·e·x·s et de les diriger vers les ressources existantes et appropriées.

L'AGEF poursuit les buts suivants :

- Promouvoir des actions de prévention dans les divers domaines de la santé pour les étudiant·e·x·s.
- Travailler à une offre aussi variée que possible en faveur de la communauté estudiantine dans les divers aspects de la santé.
- Continuer à sensibiliser les autorités universitaires quant à une approche intégrative de la santé de la communauté estudiantine.

V. Formation

A. Accès aux études et coûts universitaires

Fribourg n'est pas épargnée par la hausse des coûts universitaires et il est important pour l'AGEF de se faire entendre tant des autorités académiques que politiques afin qu'une réactualisation des mesures de soutien à la communauté estudiantine soit mise en œuvre.

L'inflation et la pandémie ont touché de plein fouet les petits revenus et c'est à l'Etat, conscient que la matière grise est la principale ressource de notre pays, qu'il revient de réévaluer notamment le système de bourse. Il convient également d'être prudent·e·x·s face à l'augmentation des taxes universitaires ainsi que les frais annexes imputés aux étudiant·e·x·s.

L'AGEF s'engage à défendre un accès facilité aux études et à collaborer au niveau national avec tous les partenaires nécessaires afin de garantir une égalité de traitement de chacun·e·x·s dans la communauté estudiantine. Elle s'engage également sur le plan politique cantonal et national pour un meilleur soutien financier aux étudiant·e·x·s qui constituent le futur économique suisse.

B. Qualité et évaluation de l'enseignement

Force est de constater que, bien que la situation puisse varier entre les diverses Facultés, les étudiant·e·x·s peinent bien souvent à faire entendre leur voix quant à l'évaluation de l'enseignement. Ils ont de la difficulté à être acteur·rice·x·s des changements nécessaires dans la qualité de l'enseignement. L'AGEF, valorisant les efforts consentis ces dernières années notamment via les questionnaires de satisfaction disponibles pour certains cours, ne peut considérer la situation actuelle comme satisfaisante.

Ainsi, l'AGEF veut continuer de s'engager pour l'amélioration du processus d'évaluation de la qualité de l'enseignement grâce une meilleure prise en compte de l'apport estudiantin. Cet objectif ne peut se réaliser que par une approche multi-niveaux intégrant les Fachschaften, le corps professoral ainsi que le Rectorat. Le corps estudiantin doit être considéré comme un partenaire crédible. Les revendications de celui-ci doivent être prises en compte par les instances administratives. Les étudiant·e·x·s doivent être traité·e·x·s en égal et non simplement comme un·e·x consommateur·rice·x·s de l'offre universitaire.

C. Enjeux numériques

La numérisation grandissante de notre quotidien pose un défi majeur à notre société. Le monde universitaire ne fait pas exception et est touché de plein fouet par la révolution technologique. L'approche de l'AGEF se veut pragmatique et constructive. Nonobstant les avis divergents, la numérisation est un changement profond auquel il faut s'adapter.

Pour l'AGEF, il est vital, après les errements du confinement, que l'Université se dote d'une politique structurée, pro-active et inclusive dans le cadre du numérique. De ce fait, il est nécessaire que la politique numérique de l'Université fasse l'objet d'un

consensus large plutôt que d'une approche individualiste du corps professoral ou des différents départements.

Si la numérisation comporte son lot de risques, l'AGEF estime également qu'elle ouvre un champ de démocratisation et de flexibilité quant à l'accès au savoir et à l'interdisciplinarité. L'Association s'engage pour une politique numérique inventive, équitable et au service des étudiant·e·x·s. Elle s'investit pour que ce défi technologique ne devienne pas un parcours du de la combattant·e·x mais plutôt un tremplin que tous·tes.

L'AGEF poursuit les buts suivants :

- Sensibiliser les acteur·rice·x·s de la politique et des institutions quant à l'impact financier des taxes et frais sur la communauté étudiante.
- Travailler à un accès facilité aux études pour les étudiant·e·x·s les plus précarisé·e·x·s.
- Travailler à un processus d'évaluation de la qualité de l'enseignement permettant à la communauté étudiante d'être mieux entendue et d'avoir un impact concret.
- Collaborer avec les acteur·rice·x·s de la politique ou des institutions pour une politique numérique cohérente, pro-active et inclusive.

VI. Infrastructures

A. Espaces d'études et bibliothèques

La vitalité d'une institution académique est inévitablement reliée aux espaces mis à disposition du corps étudiant pour pouvoir travailler dans des conditions satisfaisantes. L'AGEF continue de s'engager auprès des autorités universitaires pour que les bâtiments, dont certains datent de plusieurs décennies, soient adaptés aux réalités actuelles du monde universitaire.

L'AGEF a ainsi obtenu une prise en compte du besoin d'augmentation des places dans les espaces de travail, y compris à l'intérieur des bibliothèques. L'Association est toutefois consciente des défis logistiques que peut entraîner la réponse aux

nécessités estudiantines. Cependant, elle reste déterminée à œuvrer de manière constructive à l'amélioration de l'offre d'espaces mis à disposition des étudiant·e·x·s.

B. Espaces communautaires et de pic-nic

Une Université n'est pas seulement un lieu de travail mais également un lieu de vie où les étudiant·e·x·s passent de nombreuses heures hors des salles de cours. Il importe donc à l'AGEF que la politique infrastructurelle de l'Université de Fribourg prenne en considération les besoins d'espaces communautaires, de détente ainsi que de zones de pic-nic.

Force est de constater qu'une disparité importante, inhérente à la date de construction des bâtiments, existe entre les différents sites de l'Université. L'AGEF s'engage pour que des solutions constructives liées aux contingences logistiques soient trouvées afin d'améliorer l'offre d'espaces communautaires et de pic-nic. Elle s'engage également à s'impliquer pour que tout projet de rénovation ou de construction dans le cadre universitaire tienne également compte de ce besoin.

C. Cafétérias et mensae

La société s'oriente vers une flexibilisation accrue, en particulier du monde professionnel. Le monde universitaire, à nouveau, ne fait pas exception et se doit de s'adapter. L'AGEF s'engage à permettre l'accès à une restauration de qualité en particulier pour les cafétérias. L'AGEF encourage également les *mensae* à offrir une variété de plats adaptés au régime des étudiant·e·x·s et aux réalités du monde actuel. Ainsi, la mise à disposition d'espaces comportant des distributeurs automatiques disponibles en permanence ainsi que l'amélioration de la qualité des produits proposés sont au cœur de la démarche de l'AGEF. L'objectif de l'Association est que chacun·e·x·s puisse, selon ses horaires de travail à l'Université, trouver des espaces de restauration comportant une offre adaptée et qualitative.

D. Accessibilité

Offrir les meilleures infrastructures possibles implique également pour l'AGEF de penser tous les projets de manière inclusive. L'Association s'engage pour que la praticité ne prime pas sur l'inclusivité et que chacun·e·x·s se sente accepté·e·x et

respecté·e·x dans les bâtiments de l'Université, tant sur le plan de l'offre que de la logistique.

Cette perspective induit également une réflexion sur les questions de transports et de mobilité. L'AGEF s'engage pour une accessibilité responsable et durable de ses bâtiments et souhaite continuer à construire des solutions audacieuses afin de permettre des approches novatrices dans l'accès et l'utilisation des infrastructures universitaires.

L'AGEF poursuit les buts suivants :

- Travailler en collaboration avec les acteur·rice·x·s de l'université pour améliorer l'offre des places d'études ainsi que l'accessibilité des bibliothèques.
- Soutenir le développement d'une offre d'espaces de pic-nic et communautaires pour les différents sites de l'Université de Fribourg.
- Encourager le développement d'une restauration adaptée aux réalités estudiantines tout en restant attentif à sa qualité et sa diversité.
- Travailler à une accessibilité inclusive sur tous les sites de l'Université de Fribourg.

VII. Ecologie et durabilité

L'AGEF est consciente de la nécessité plus qu'urgente d'avoir une politique éco-responsable et de s'inscrire dans une vision pour le futur de notre planète. Les nombreuses études sur les changements climatiques et la responsabilité humaine rend superflu un rappel des faits.

L'Association souhaite s'inscrire dans une démarche pro-active et être attentive aux innovations et possibilités afin de permettre que l'Université de Fribourg s'inscrive dans une approche réfléchie et sensible aux défis climatiques et environnementaux.

L'objectif de l'AGEF est de responsabiliser toutes les acteur·rice·x·s institutionnel·le·x·s au sein de l'Université de Fribourg tout en proposant des

alternatives applicables. Le but de l'Association est d'être à l'écoute et de promouvoir des comportements responsables tant sur le plan de la durabilité que de l'écologie.

L'AGEF se rend compte qu'un changement ne peut se faire que dans un équilibre entre initiatives individuelles et efforts institutionnels. L'Association souhaite donc, dans la mesure du possible, promouvoir les actions du corps étudiant ainsi que des politiques concrètes des acteur·rice·x·s de l'Université.

L'AGEF poursuit les buts suivants :

- Promouvoir la mobilité douce.
- Encourager une politique universitaire éco-responsable dans la gestion des bâtiments.
- Soutenir, dans la mesure du possible, les initiatives individuelles innovantes qui encouragent une vie estudiantine plus durable.
- Promouvoir auprès des acteur·rice·x·s institutionnel·le·x·s des choix durables et écologiques.

VIII. Solidarité

A. Défense d'une politique sociale

Par une approche multilatérale, l'AGEF s'engage pour une meilleure prise en compte des besoins de la communauté estudiantine auprès des autorités académiques et politiques. Cette approche inclut notamment une baisse des charges universitaires et une politique du logement plus favorable, mais également un soutien aux jeune·x·s parent·e·x·s et des actions en matière d'intégration, ainsi qu'une prise en compte globale du renchérissement du coût de la vie.

B. Actions sociales et structures d'aide

Ces dernières années, l'AGEF a effectué de nombreuses actions sociales afin d'aider les étudiant·e·x·s en situation de précarité. Ainsi, elle a entre autres organisé des distributions gratuites de fruits et légumes, offert des réductions sur les dépistages d'IST et effectué des dons à Uni-Social ainsi qu'au Conseil psychologique de l'Université. L'AGEF continuera de mener des actions de ce type dans la mesure de

ses moyens. En parallèle, elle rendra les autorités académiques et politiques attentives aux nombreux besoins en matière de politique sociale, afin de les amener à mettre à disposition des ressources suffisantes et des moyens financiers adaptés.

Il existe actuellement des structures d'aide à disposition des étudiant·e·x·s, telles qu'Uni-social et le Conseil psychologique. Cependant, celles-ci ne reçoivent pas suffisamment de moyens de la part de l'Université, ce qui a d'ailleurs amené l'AGEF à effectuer des dons en leur faveur. L'AGEF s'engagera donc afin que ces structures d'aides, utiles et nécessaires aux étudiant·e·x·s, obtiennent davantage de soutien financier de la part de l'Université et, dans l'intervalle, perdurent.

C. Logement

L'Université de Fribourg étant un lieu d'études intercantonal, elle attire bon nombre d'étudiant·e·x·s qui désirent obtenir un logement d'études à proximité du campus. Il faut toutefois constater que ces mêmes étudiant·e·x·s sont parmi les première·x·s victime·x·s des politiques financières du marché immobilier. Les loyers augmentent et les régies conditionnent davantage l'accès aux logements. L'AGEF veillera ainsi à une prise de conscience par les autorités politiques des difficultés estudiantines en la matière, ainsi qu'à la mise en place de mesures concrètes pour que les étudiant·e·x·s en situation de précarité puissent bénéficier d'un soutien de l'État.

D. Soutien aux parent·e·x·s étudiant·e·x·s

La parentalité ne devrait pas être un frein aux études. L'un des objectifs de l'AGEF est donc de soutenir des mesures permettant aux parent·e·x·s de poursuivre leur projet d'études. En premier lieu, il s'agit de promouvoir des solutions de garde, par exemple grâce à la Crèche universitaire, subventionnée par un certain nombre d'institutions, dont l'AGEF. En second lieu, il est important d'offrir d'autres solutions aux parent·e·x·s qui ne peuvent pas (par manque de place ou d'argent) ou ne veulent pas faire garder leurs enfants, comme la possibilité de suivre les cours à distance.

E. Actions en matière d'intégration

Il est en outre important pour l'AGEF que les procédures administratives ne représentent pas un obstacle à la réussite des études. Bien que les efforts faits dans

le sens de leur simplification doivent être salués, il est encore nécessaire que les étudiant·e·x·s aient l'opportunité d'échanger avec un personnel administratif à l'écoute et compréhensif et que l'aide appropriée et accessible puisse être trouvée, par exemple auprès de services comme Uni-Info ou Micromus.

Finalement, les langues doivent avoir une importance particulière dans une Université bilingue comme celle de Fribourg. C'est aussi ce qui lui permettra d'attirer des étudiant·e·x·s de toute origine et de tout milieu et qui participera à leur intégration.

L'AGEF poursuit les buts suivants :

- Défendre une politique sociale cohérente et concrète auprès des acteur·rice·x·s de la politique ou des institutions.
- Poursuivre des actions ponctuelles et concrètes pour répondre aux besoins de la communauté estudiantine.
- Soutenir le travail des structures d'aides actives au sein de l'Université de Fribourg.
- Sensibiliser les autorités politiques quant à la politique du logement et son impact sur la communauté estudiantine.

IX. Emploi

Le passage entre l'Université et le monde du travail est loin d'être simple et l'AGEF s'engage pour aider les étudiant·e·x·s à franchir au mieux ce cap. En outre, l'insertion dans le monde professionnel requiert une certaine expérience dans le monde du travail. De plus, pour beaucoup d'étudiant·e·x·s il est nécessaire de travailler pour assurer leur subsistance.

Il est donc important pour l'AGEF d'améliorer les plateformes existantes de mise en relation entre les étudiant·e·x·s et les entreprises. La bourse au job, la promotion de workshops, ateliers et conférences permettant aux membres de la communauté estudiantine de se profiler pour un emploi futur illustrent cette volonté. L'AGEF souhaite également sensibiliser les acteur·rice·x·s de l'économie, tant au niveau cantonal que national, à l'importance d'ouvrir des places de stages ainsi qu'à toute approche permettant aux étudiant·e·x·s de s'intégrer dans la vie professionnelle.

L'AGEF poursuit les buts suivants :

- Soutenir une intégration aussi pertinente que possible des étudiant·e·x·s dans le monde du travail.
- Encourager et développer le travail des plateformes existantes de mises en relation entre les entreprises et les membres de la communauté estudiantine.
- Sensibiliser les acteur·rice·x·s de l'économie à l'importance de participer à une intégration des étudiant·e·x·s au monde professionnel.

X. Politique nationale et cantonale

A. Politique institutionnelle

L'AGEF est déterminée à défendre sa vision politique tant au niveau fédéral que cantonal. Pour ce faire, elle souhaite défendre une approche pragmatique et constructive. Au niveau fédéral, l'Association souhaite intensifier ses contacts avec les représentant·e·x·s fribourgeois·e·x·s de la Commission des Sciences, de l'Education et de la Culture tant au niveau du Conseil national que du Conseil des Etats. Ces contacts devront permettre de défendre les intérêts des membres de la communauté estudiantine auprès des pouvoirs politiques et d'expliquer la vision politique de l'AGEF.

Cependant, la majeure partie de la politique universitaire se décide au niveau cantonal. L'AGEF est heureuse des excellents contacts entre le Rectorat et le gouvernement cantonal et soutient les initiatives des autorités académiques afin de favoriser une collaboration fructueuse entre les décideur·euse·x·s du monde politique cantonal et les organes de l'Université. Toutefois, l'AGEF souhaite également s'engager dans des contacts directs avec le Conseil d'Etat et le Grand Conseil afin de pouvoir, en complément, amener des propositions.

B. Relations et synergies avec les autres Universités suisses

Si la politique universitaire se décide majoritairement au niveau cantonal, l'AGEF ne veut pas oublier la nécessité des contacts avec les autres associations estudiantines suisses. Elle compte donc renforcer ces liens grâce à une communication active, des rencontres régulières et des projets communs afin de défendre ensemble les intérêts de la communauté estudiantine et d'échanger les expériences afin d'apprendre les un·e·x des autres.

L'AGEF poursuit les buts suivants :

- Intensifier les contacts avec les autorités cantonales et fédérales en vue de défendre le point de vue et les intérêts de la communauté estudiantine.
- Développer la capacité de l'AGEF à mener des actions politiques concrètes constructives et être une force de proposition au sein du Canton.
- Développer les contacts avec les autres associations universitaires et développer les synergies dans les domaines pertinents.